

# Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Ali Larayedh, Premier ministre de la République de Tunisie, sur les relations franco-tunisiennes, à Tunis le 4 juillet 2013.

LE PREMIER MINISTRE (traduction) : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux, je voudrais remercier le président de la République française pour les propos qu'il vient de tenir lors de cette visite et l'entretien que nous avons eu ici, aujourd'hui, au Palais du Gouvernement avec le groupe de ministres et la délégation qui accompagnent le Président. Nous avons ainsi pu passer en revue les domaines de coopération les plus importants. Comme la dit le Président dans son intervention, nous avons réitéré notre engagement à renforcer et affermir ces relations privilégiées entre la Tunisie et la France. Nous avons œuvré à en élargir le domaine. Ces relations sont surtout basées sur la confiance mutuelle, le respect mutuel et un désir commun de renforcer ces relations comme je le disais. Les accords qui ont été signés aujourd'hui au Palais de Carthage, en présence des deux Présidents, ne font que renforcer cette orientation pour le soutien et l'affermissement de cette relation à l'avenir. J'ai également profité de cette occasion pour adresser mes remerciements à la France d'avoir été aux côtés de la Tunisie dans le processus révolutionnaire et dans la période post-révolutionnaire et pour le soutien que la Tunisie est en train de recevoir dans de très nombreux domaines et pour le soutien accordé à la Tunisie dans ses négociations avec la Communauté européenne pour obtenir le statut de partenaire privilégié et pour tout ce qui en suit de discussions à l'avenir où nous espérons obtenir une coopération ouverte dans de très nombreux domaines. Cet entretien était également une occasion pour informer le président de la République française sur le point où on en est à la Tunisie dans son processus démocratique : quelles sont les difficultés auxquelles nous devons faire face, comment nous y faisons face. Le Président a rappelé et cela nous a beaucoup touchés que la Tunisie, ayant été la première révolution du Printemps arabe, a ouvert la voie. Jusqu'à aujourd'hui, nous constatons que la révolution tunisienne est celle qui est la plus proche de réussir dans ce processus démocratique. Nous constatons, au vu des autres processus de transition démocratique, qu'il y a des difficultés, qu'il y a parfois des échecs momentanés, mais que, jusqu'à aujourd'hui, la Tunisie est en train de marcher sur la bonne voie. Nous marchons d'un pas ferme grâce à la prise de conscience de ses responsables politiques et parce que nous comptons sur la légalité, sur le consensus, sur un dialogue ouvert. Nous espérons être quasiment à la fin de ce processus que nous allons pouvoir conclure par des élections, que nous espérons pouvoir tenir avant la fin de cette année. La coopération entre la Tunisie et la France est forte et profonde et nous espérons qu'elle se renforcera à l'avenir. C'est un point de presse aujourd'hui, avec le président de la République française. Je souhaiterais donc que vous adressiez vos questions au Président. Le Président MARZOUKI a participé, aux côtés du Président français, à une conférence de presse au cours de laquelle il a éclairci un certain nombre de points. Je voudrais donc que vous adressiez vos questions au Président exclusivement. Nous ne voulons pas prendre beaucoup de son temps. Je vous remercie de votre attention ».

QUESTION : « Monsieur le Président, bonjour, Monsieur le Premier ministre, une question concernant la possibilité qui avait été évoquée de convertir une partie de la dette publique

tunisienne à l'égard de la France en mécanisme d'aide, pouvez-vous nous en dire davantage, où en est ce dossier, quel montant serait concerné, est-ce que des domaines ont déjà été envisagés pour les investissements possibles dans le cadre de cette reconversion, à quelle échéance vous pensez que ces dossiers peuvent aboutir et en particulier les contrats de coopération envisagés aujourd'hui rentrent-ils dans le cadre de ces mécanismes de reconversion ? »

LE PRÉSIDENT : « D'abord, je l'ai rappelé, la France est un des principaux pays, qui aide et soutient la Tunisie. Nous voulons ce soutien par rapport à ce qui est notre relation historique, sans doute, sûrement, par rapport à l'intensité des échanges entre nos deux pays et du nombre d'entreprises présentes en France, mais aussi, par rapport à la responsabilité historique qui est celle de la Tunisie aujourd'hui. Pour être plus concret encore, sur la période 2013-2014, il y a 500 millions d'euros d'aide directe à des projets, qui passent notamment par l'Agence française de développement. Nous sommes le premier bailleur de fonds étranger de la Tunisie. Nous allons ajouter à cette somme l'opération qui est souhaitée par les Tunisiens et je pense qui peut être une très belle illustration de ce que c'est une politique de développement. Nous allons ajouter jusqu'à 60 millions d'euros de conversion de dette en investissements. Les projets seront définis avec les Tunisiens et la visite d'aujourd'hui et de demain y contribuera. Le plus tôt sera le mieux. Ce qui pourra être engagé dès cette année, le sera. À l'évidence, l'essentiel se fera l'année prochaine. Mais sur le plan financier, chacun comprend l'idée, c'est que plutôt que d'annuler une dette, ou plutôt que d'en faire un moratoire, le report ou la renégociation, nous préférons l'investir directement sur un projet. Et nous voulons lui donner un aspect de partenariat. Ce n'est pas la France qui choisit les projets, c'est la Tunisie avec nous. Par ailleurs, nous voulons mobiliser l'Union européenne sur cette idée de conversion de dette et de l'inscrire dans le partenariat de Deauville, dont la France est à l'origine ».

QUESTION : « Monsieur le Président, bonjour. Vous avez parlé de coopération multilatérale voire multidimensionnelle entre la Tunisie et la France. Vous savez qu'en France il y a une forte communauté tunisienne de l'ordre de 700 000 citoyens dont partie de nationalité tunisienne, d'autres franco-tunisiens. Cette communauté tunisienne irrigue le tissu culturel et économique français. Comment faire pour créer des méthodes de travail pour transformer les liens que les Franco-tunisiens et les Tunisiens de France ont avec la Tunisie pour en faire une passerelle de développement mutuellement bénéficiaire ? »

LE PRÉSIDENT : « C'est une chance que d'avoir 700 000 Tunisiens en France, parfois avec la double nationalité, qui veulent à la fois être en France pour servir le pays qui les a accueillis, et en même temps sont fidèles à leur pays d'origine. Ces Tunisiens sont souvent bien formés, sont eux-mêmes parfois dans le domaine économique. Nous devons donc en faire des instruments de développement utiles pour la Tunisie. Par rapport à des projets de formation professionnelle que nous voulons développer en Tunisie, il serait possible d'utiliser ce potentiel, ce capital humain dans cette direction. Qui connaît le mieux les Tunisiens si ce n'est les Tunisiens eux-mêmes ? Qui peut être le mieux placé pour les former, que des Tunisiens. À cet égard, il y a un programme qui a été lancé par la France pour former des enseignants en langue française. Là aussi, dans l'ensemble du monde, en particulier francophone.

Nous pouvons appuyer aussi par des Tunisiens venant enseigner ici, les efforts que nous faisons pour le développement de notre langue, appuyer sur des projets qui peuvent être technologiques. Voilà le sens de ce que nous voulons faire avec les Tunisiens de France ».